

Diversification

Le sport indoor des Orres

LA CLIENTÈLE DES ORRES DÉCOUVRIRA UN NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF QUI OUVRIRA SES PORTES POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

Positionné à proximité du départ du télésiège du Pic vert, du front de neige et du jardin d'enfants de l'école de ski (dont le sous-sol abrite depuis cette année les deux niveaux d'un parking de 162 places), ce nouvel écrin a été réalisé dans le cadre de la réglementation environnementale RE 2020; le bâtiment compte ainsi une toiture végétalisée, sa construction a fait appel au Bois des Alpes, et il sera chauffé en circuit court, avec des granulés de bois produits en majorité sur la commune. Ces impératifs environnementaux se sont mêlés à l'ambition d'intégrer cette nouveauté dans l'architecture contemporaine remarquable de la station des Orres, reconnue « patrimoine de XX^e siècle ».

Pratique concrète et découverte virtuelle

À l'intérieur de ce Pôle Sport Innovation, les sportifs, débutants ou avérés, pourront profiter des installations pour découvrir ou s'entraîner au ski, grâce à un tapis incliné, ou à l'escalade sur des modules, une salle de blocs ainsi que 24 voies, allant du 3C au 7C. Une salle de musculation et cardio, et une autre dédiée au fitness et au bien-être, complètent cette offre sportive. « Ce pôle s'adresse à une clientèle tout public, avec tous niveaux de pratique, précise Pierre Vollaire, maire des Orres. L'un de ses objectifs est d'attirer vers les sports de montagne pour faire tester ces différents sports avec l'ambition de convertir ces personnes en pratiquants réguliers. Le tapis permet de faire



tester du ski aux novices, mais aussi d'éduquer un débutant en une demi-heure pour être en capacité de basculer sur le domaine skiable en empruntant un télésiège. Mais le complexe doit aussi permettre d'entraîner des clubs, des sportifs ou de l'élite. » Mais la découverte de plusieurs disciplines sera également possible sans transpirer grâce aux simulateurs de réalité virtuelle (VTT, ski alpin, canoë-kayak, parapente, speed-flying, speed-riding).

Pour la montagne de demain

La période d'ouverture doit couvrir les huit mois que cumulent les saisons d'été et d'hiver, auxquels pourront s'ajouter des stages en toute période. La mairie des Orres a confié la gestion du bâtiment en délégation de service public à la SEMLORE, qui avait déjà en charge le domaine skiable, la patinoire, le cinéma, la luge et l'office de tourisme. Cette structure a conclu un partenariat avec l'école de ski pour l'exploitation et l'animation du tapis de ski.

« Ce pôle doit nous permettre

d'accélérer le développement des sports et des loisirs de montagne complémentaires au ski, souligne l'édile, également président de la SEMLORE. C'est également un outil pour assurer une dynamique collective et collaborative avec les professionnels, le monde scolaire et universitaire, et des équipementiers. Le Pôle Sport Innovation est un projet qui dépasse les Orres: c'est un pôle pour la montagne de demain ». ▲ M.F.

Outre sa fonction d'entraînement pour les sportifs, ce nouveau pôle ambitionne de convertir de nouveaux skieurs.

LE PÔLE SPORT INNOVATION

8 salles réparties sur deux niveaux pour une surface totale de 1100 m².

5,3 M€ investis : 3,6 M€ pour le bâtiment, et 1,7 M€ pour les équipements, avec le concours financier du plan Avenir Montagne et de la Convention interrégionale du massif des Alpes (CIMA).

10 emplois créés sur le territoire.